RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00496
Numéro SIREN : 404 197 279
Nom ou dénomination : ABCM PROGRESSION

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000545

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *LYON*

Date : 04/01/2019

5190223

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/000545**
n°de gestion : **2003B00496**
n°SIREN : **404 197 279 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABCM PROGRESSION - Société à responsabilité limitée
63 rue André Bollier 69007 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON * RHONE *

5190223

cerfa N° 10956 * 17
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

545

DGFiP N° 2033-A 2018

certifié conforme Bruno CHAMODON

Désignation de l'entreprise **ABCM PROGRESSION** — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise **G2C Business Center 63 rue André Bollier 69007 LYON**

Numéro SIRET* 4 0 4 1 9 7 2 7 9 0 0 0 4 9

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/08/2018 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	9177	030 6932	2245
	Immobilisations financières* (1)	040	152	042	152
	Total I (5)	044	9330	048 6932	2397
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	3439	070	3439
	Créances (2) — Autres* (3)	072	101	074	101
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	6016	086	6016
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	9556	098	9556
	Total général (I + II)	110	18885	112 6932	11953

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	762
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	6364
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	7626
	Provisions pour risques et charges — Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	4327
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	4327
	Total général (I + II + III)	180	11953

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-A - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 762

cerfa N° 10957 * 17 ② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **ABCM PROGRESSION** Néant ☐*

Exercice N clos le 31/08/2018

A — RÉSULTAT COMPTABLE

certifié conforme BCD Bruno CHARLODON

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue — biens		215		214	
	Production vendue — services*		217		218	239322
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	239322
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	613
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : ... — immobilier : ...)				242	61340
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243	1091	244	14251
	Rémunérations du personnel*				250	101952
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	52511
	Dotations aux amortissements*				254	1159
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	10
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	231836
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)					270	7487
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	
	Produits exceptionnels (IV)				290	
	Charges financières (V)				294	
	Charges exceptionnelles (VI)				300	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	1123
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	6364

B — RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	6364	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	1123		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
Déductions	Entreprise nouvelles (44 *sexies*) 986	Zone franche urbaine (44 *octies* et *octies* A) 987	Zones restructuration de la défense (44 *terdecies*)	127	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*) 981	Jeune entreprise innovante (44 *sexies* A) 989	Zone de revitalisation rurale (44 *quindecies*)	138		
	Divers* dont ZFA (44 *quaterdecies*) 345	Investissements outre mer 344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	7487	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables :* ... dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	8980	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380	15388	n° du centre de gestion agréé :	388				
Montant de la T.V.A. collectée	374	0	Effectif moyen du personnel* :	376	1	dont apprentis :	0	handicapés :	0	Effectif affecté à l'activité artisanale	861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	0	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399	0						

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 765

cerfa N° 10958 * 17 ③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C 2016

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ABCM Progression**

certifié conforme Bruno CHAMODON

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	7352	472	1825	474		476	9177	
Immobilisations financières		480	152	482		484		486	152	
TOTAL		490	7504	492		494		496	9329	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	6712	562	220	564		566	6932
TOTAL		570	6712	572	220	574		576	6932

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1 | 2 | 3 | 4 | 5

6 | 7 | 8 | 9 | 10

Immobilisation	Valeur d'actif * (1)	Amortissements * (2)	Valeur résiduelle (3)	Prix de cession * (4)	Plus ou moins-values Court terme * (5)	Long terme 19 % (6)	Long terme 15 % ou 16 % (7)	Long terme 0 % (8)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-C - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 764

cerfa
N° 10959 * 17

certifié conforme
B.C
Bruno CHAMODON

DGFiP N° 2033-D 2018

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABCM Progression — Néant ☑*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports) — 800

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié conforme Bruno CHAHOON

cerfa N° 11483 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(5)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2033-E 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : ABCM Progression — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/09/2017 et clos le : 31/08/2018 — Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	239322
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	239322

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	613
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	61340
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	61953

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	177369

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	✓
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	245091

Période de référence	024	0	1	/	0	9	/	2	0	1	7	160	3	1	/	0	8	/	2	0	1	8
Date de cessation												186			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 142, portées en lige 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

N° 2033-E - IMPRIMERIE NATIONALE — février 2015 - 145 766

certifié conforme B. Bruno CHAMODON

cerfa N° 11622 * 15

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2018 N° SIRET 40419727900049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABCM Progression

ADRESSE (voie) 63 rue André Bollier

CODE POSTAL 69007 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. | Nom patronymique CHAMODON | Prénom(s) Bruno Luc Maurice

Nom marital | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 13/06/1957 | N° Département 69 | Commune LYON | Pays FRANCE

Adresse : N° 17 | Voie route d'Artas

Code Postal 38080 | Commune FOUR | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-F - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2015 - 145 797

Certifié conforme B.C Bruno CHAMODON

cerfa N° 11623 * 15

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant ☑*

EXERCICE CLOS LE 31/08/2018 N° SIRET 40419727900049

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABCM Progression

ADRESSE (voie) G2C Business Center 63 rue André Bollier

CODE POSTAL 69007 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-G – IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 766

cerfa

N° 11093 * 16

Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

Certifié conforme
Bruno CHAMODON

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067 (2019)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Désignation de l'entreprise ABCM Progression

Adresse G2C Business Center 63 rue André Bollier 69007 LYON

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
– de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ❿		– de l'exercice ❿	
– de l'exercice précédent ❿		– de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire
Bruno CHAMODON
Gérant et associé unique

À LYON, le 18/11/2018

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2067 - IMPRIMERIE NATIONALE 2015 02 53048 ND - Février 2015 – 145 860

cerfa

N° 11084*15

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

N° 2065-SD

2018

@internet DGFiP

Certifié conforme
B.C

IMPOT SUR LES SOCIETES

Bruno CHAMODON
Gérant à date du service

Exercice ouvert le	01/09/2017	et clos le	31/08/2018	Régime simplifié d'imposition	✓
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
EURL ABCM PROGRESSION	63 rue André Bollier chez G2C Business Center 69007 LYON
SIRET 4 0 4 1 9 7 2 7 9 0 0 0 4 9	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Conseil Formation	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15%	7487	Déficit	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art.44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier côtée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 06/10/2017 Lieu: LYON
	Qualité et nom du signataire: Bruno CHAMODON Gérant et associé unique
Tél:	Signature:

La charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2014

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	6364	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	6364	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (e à h)	6364	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées.				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
CHAMODON Bruno Luc Maurice 17 route d'Artas 38080 FOUR associé unique et gérant	500	2018	39700		13333		

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques, marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée.	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques, marque et puissance	Service auquel la voiture est affecté	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	62252	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	32142	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Identification

M CHAMODON Bruno
63 rue André Bollier G2C Business Center
69007 LYON
FRANCE

N° d'adhérent : 20112690013636

Pour le compte de :

EURL ABCM PROGRESSION
404 197 279
63 RUE ANDRE BOLLIER
69007 LYON 7EME

Période déclarée : 01/09/2017 au 31/08/2018
Date limite de dépôt : 15/12/2018

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2017) p. 2

Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2017) p. 3

Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017) p. 4

Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2017) p. 5

Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017) p. 6

Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2017) p. 7

Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2017) p. 8

Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017) p. 9

Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017) p. 10

Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017) p. 11

Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017) p. 12

Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2017) p. 13

Certifié conforme

Bruno CHAMODON
Gérant et associé unique
de la SARL ABCM Progression

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2017)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'accepte de recevoir des informations par messagerie
(voir art. 39 et suivants - loi n° 78-17 du 6/1/1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) **Oui**

Adresse de messagerie **abcm.progression@wanadoo.fr**

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie **63 rue André Bollier**

Code postal **69007** **Ville** **LYON**

Pays **FRANCE**

B - ACTIVITÉS

Activités exercées

Conseil Formation

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit *(report du 2033-B)* **0**

Bénéfice imposable à 15% **7 487**

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	6 364
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	6 364
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'art. 158 CGI	6 364

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Identités et coordonnées des membres

1	Titre	monsieur	Nom, Prénom	CHAMODON BRUNO
	Qualité			Gérant et associé unique
	Numéro, type et nom de voie	17 route d'Artas		
	Code postal	38080	Ville	FOUR
	Pays	FRANCE		

Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré		500	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2018
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits		39 700		
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires		Remboursements	13 333

J - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - Rémunérations

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	62 252
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	32 142

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bilan simplifié

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2017)

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	9 177	6 932	2 245
Immobilisations financières (1)	152		152
TOTAL I (5)	9 329	6 932	2 397
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	3 439		3 439
Créances autres (3)	101		101
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	6 016		6 016
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	9 556	0	9 556
TOTAL GENERAL (I + II)	18 885	6 932	11 953

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	500
Réserve légale	762
Résultat de l'exercice	6 364
TOTAL I	7 626
3 - Dettes	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)	4 327
TOTAL III	4 327
TOTAL GENERAL (I + II + III)	11 953

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2017)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	239 322
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	239 322
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*			613
Autres charges externes			61 340
Impôts, taxes et versements assimilés		dont TP/CFE, CVAE 1 091	14 251
Rémunérations du personnel			101 952
Charges sociales			52 511
Dotations aux amortissements			1 159
Autres charges			10
		Total des charges d'exploitation (II)	231 836
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			7 486
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		1 123
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			6 363

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	6 363	0
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		1 123
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	7 486	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	7 486	0

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	7 352	1 825		9 177	
Immobilisations financières					
	152			152	
TOTAL rubrique I	7 504	1 825	0	9 329	0

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	6 712	220		6 932
TOTAL rubrique II	6 712	220	0	6 932

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case X

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

I - CHIFFRE D'AFFAIRE DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	**239 322**
TOTAL 1	**239 322**

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	**613**
TOTAL 3	**613**

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	**238 709**

VI - COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES : QUALIFICATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		**1**
	- dont apprentis	**0**
	- dont handicapés	**0**

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Composition du capital social

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	monsieur			
	Nom et prénom	CHAMODON BRUNO		Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions		500	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	13/06/1957		Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	69007		Commune de naissance	LYON
	Numéro, type et nom de voie	17 route d'Artas			
	Code postal	38080		Ville	FOUR
	Pays	FRANCE			

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. X

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case X

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case X

B.C.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case X

J.B.C.

ABCM PROGRESSION
G2C Business Center
63 rue André Bollier
69307 LYON CEDEX 07
404197279 RCS LYON APE 7022Z

Compte du 01/09/2017 au 31/08/2018

ANNEXE

Règles et méthodes comptables
Engagements et informations financières
Notes particulières sur le bilan ACTIF
Notes particulières sur engagements PASSIF
Détail des comptes de régularisation

Exercice : 12 clôturé le 31/08/2018	durée : 12 mois
Total du bilan avant répartition :	11953 euros
Chiffre d'affaires (H.T.) :	239322 euros
Résultat comptable après impôts:	6363 euros
Nombre de salariés : 1	

La présente annexe, rédigée par le dirigeant de l'entreprise, forme un tout indissociable de l'ensemble BILAN et COMPTE DE RÉSULTAT

A- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:
- continuité de l'exploitation,
- indépendances des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes sont les suivantes:
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks: pas de stocks de produits, ABCM progression est une entreprise de services.

B- ENGAGEMENTS ET INFORMATIONS PARTICULIÈRES:

Non applicable.

C- NOTES PARTICULIÈRES SUR L'ACTIF:

Actif immobilisé

Les mouvements de l'actif ont été les suivants:

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
immo corpo	9177 euros		6932 euros	2245 euros
immo financières	152 euros			152 euros
Total	9329 euros		6932 euros	2397 euros

Amortissement	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
sur immobilisations corporelles	6712 euros	220 euros		6932 euros
Total	6712 euros	220 euros		6932 euros

État des créances

Montant par poste	Montant brut	moins d'1 an	plus d'un an
Actif immobilisé	9330 euros	9330 euros	0.00 euros
Actif circulant	9556 euros	9556 euros	0.00 euros
Comptes régul	0 euros	0 euros	0.00 euros
Total	18895 euros	18895 euros	0.00 euros

Charges constatées d'avance

Néant

D- NOTES PARTICULIÈRES SUR LE PASSIF

Capital social

répartition et évolution des titres de la société	nombre	valeur nominale
titres au début d'exercice	500	1 euros
titres émis en cours d'exercice	0	0
titres remboursés ou annulés	0	0
titres à la fin de l'exercice	500	1 euros

Provisions

Urssaf : 111 €
Cipav : 1 339 €
RSI : 91,67 €
Taxe sur les salaires : 2 170,26 €
Total : 3711,93 euros

État des dettes

Dettes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Emprunts Av financière Dettes sociales Immobilisation Dettes fiscal Autres dettes Cpt régul	17457.00 euros	0.00 euros	13130.00 euros	4327.00 euros
Total	17457.00 euros	0.00 euros	13130.00 euros	4327.00 euros

Dettes représentées par des effets de commerce
Néant

Charges à payer incluses dans les postes d'actif
Dettes sociales.....0.00 euros
Autres dettes.....0.00 euros

Produits constatés d'avance
Dettes sociales 0.00 euros

E- DÉTAIL DES COMPTES DE RÉGULARISATION

E1- Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance
Néant

E2- Comptes de régularisation passif
Dettes sociales.....0.00 euros
Autres dettes.....0.00 euros

(Fin de l'annexe)

abcm Progression

Du concept à l'action

Rapport spécial du gérant sur les conventions réglementées visées par l'article L.223-19 du Code de commerce pour l'exercice clos le 31 août 2018

En application des dispositions de l'article L.223-19 du code de commerce et de l'article 35 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, je déclare l'absence d'opérations ou conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé et dans lesquelles le gérant ou l'associé de ma société soit directement ou indirectement intéressé.

Bruno CHAMODON
Gérant

G2C Business Center - 63 rue André Bollier - 69007 LYON - Tél. et Fax 04 74 18 14 27 - Portable 06 12 11 03 63
E-mail : brunochamodon@abcmprogression.com - Site web : abcmprogression.com
SARL au capital de 7622 € / 404 197 279 RCS LYON / APE 7022 Z

Procès-verbal d'approbation des comptes clos le 31 août 2018

L'an deux mil dix-huit, et le 5 novembre, à 9 heures, Monsieur Bruno Chamodon associé unique et gérant de la Société ABCM Progression, société à responsabilité limitée au capital de 500€, dont le siège social est à G2C Business Center 63, rue André Bollier 69307 Lyon cedex 07, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 404197279, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018.

Monsieur Bruno Chamodon a pris les décisions ci-après relatives à :
- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2018
- l'affectation du résultat ;

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018 se soldent par un bénéfice d'un montant de 7486,61 euros.

Bruno Chamodon décide d'affecter le bénéfice après impôt de 6363,61 € comme suit :

- 6363,61 € en dividende brut à payer à l'associé unique Bruno Chamodon

Les prélèvements sociaux s'élèvent à 8,60 €. Le dividende après paiement des prélèvements sociaux s'élève à 6355,01 €.
Le prélèvement forfaitaire est de 12,8% sur les dividendes brut, soit 814,54 €.
Les dividendes à payer à Bruno Chamodon sont donc de 6363,61-8,60-814,54 = 5540,47 €
Les dividendes seront réglés à partir du 1ier janvier 2019.
Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'abattement correspondant ont été les suivants :
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2016/2017 a été fixé à 9199,82 €.
L'associé unique a reçu 9199,82 € dont 3679,93€ représentent le montant de l'abattement de 40 %.
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2015/2016 a été fixé à 12055,59 €.
L'associé unique a reçu 12055,59 € dont 4822,24 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2014/2015 a été fixé à 8686,61 €.
L'associé unique a reçu 8568.61 € dont 3427,45 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Le présent procès-verbal, signé par l'associé unique, est consigné sur le registre de ses décisions.



Bruno Chamodon
associé unique et gérant